

ARRETE MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION PEDESTRE

N° 23-226

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le code rural, et notamment ses articles L. 161-1 à 13 ;
- Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 ;
- Vu la demande effectuée par la société SM BOIS – 15, rue de Suarce – 68210 ALTENACH, mandatée par la ville de Delle pour réaliser des travaux de mise en sécurité forestière ;

CONSIDERANT

- La nécessité de réglementer la fréquentation pédestre afin de permettre à l'entreprise de réaliser des travaux de coupe sanitaire sur la totalité de la parcelle située à l'arrière des n°3 au n°7, rue du Cardinal et des n°25 au n°27, boulevard de Lattre de Tassigny.
- L'état d'avancement des travaux et les conditions météorologiques rencontrées par la société SM Bois ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'intervention de la société SM BOIS sera comprise sur la période du 21 et 22 septembre 2023.

ARTICLE 2 : Les accès ainsi que les chemins de cette parcelle seront interdits à toute circulation routière et piétonne lors de ces interventions.

Le stationnement des véhicules de chantier ainsi que le dépôt de matériaux seront autorisés.

ARTICLE 3 : Le stationnement sera interdit sur les trois dernières places des parkings du n°3, 5 et 7 de la rue du Cardinal.

ARTICLE 4 : Les panneaux de signalisation temporaire nécessaires aux dispositions du présent arrêté seront mis en place par les services municipaux de la Ville sous la responsabilité de la société SM Bois.

ARTICLE 5 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, le Garde-Champêtre, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie ;
- Monsieur le Président de la CCST – Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Gérant de la société SM BOIS.

A Delle, le 14 Septembre 2023
Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de Delle.
Adjoint au Maire Ville de DELLE



Mis en ligne sur le site internet de la commune le 15/09/23,
par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE